



VIANDES BIBOLLET 2020 PRÉSENTATION ET MODALITÉS DU CONTRAT

(réfèrent : Julien joetju74@yahoo.fr)

LES DISTRIBUTIONS :

- Elles commencent en janvier et se terminent en décembre,
- Elles ont lieu le **mercredi** de **18h45 à 19h30** à l'**école élémentaire de Novel**.
- fréquence : 15 livraisons aux dates précisées dans le tableau ci-dessous :

Contrat 2 semaines

Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
				S19 06	S23 03	S27 01	S32 05	S36 02	S41 07	S45 04	S49 02
				S20 13	S24 10	S28 08	S33 12	S37 09	S42 14	S46 11	S50 09
				S21 20	S25 17	S29 15	S34 19	S38 16	S43 21	S47 18	S51 16
				S22 27	S26 24	S30 22	S35 26	S39 23	S44 28	S48 25	S52-23
						S31 29		S40 30			S53-30

MONTANT DES PANIERS :

- Le producteur nous propose plusieurs choix de prix de panier.
- Le producteur ne livrant jamais à crédit, il n'y aura pas de dépassement de la somme prévue initialement dans le contrat. Si cette somme est atteinte avant la fin de l'année, les livraisons s'arrêteront. Néanmoins, il y aura possibilité, en cours d'année, de refaire un chèque et signer un avenant au contrat.
- Lors du dernier mois de distribution, un réajustement financier (de quelques euros ou centimes) sera calculé par le producteur selon l'écart entre le prix contractuel du panier choisi et le coût réel des morceaux pris.
- Les livraisons pourront avoir lieu à partir d'un seuil de 450 euro atteints en groupant les commandes.
- **Le producteur ne peut, à la signature des contrats, fixer les prix de tous les produits pour une année. Une hausse (modérée) de certains tarifs sera appliquée en cours d'année pour s'adapter au plus juste à la hausse des charges attendues. L'adhérent qui le souhaite pourra rompre son contrat au moment de cette hausse des prix. Le compte sera alors soldé.**

LE CONTENU DES PANIERS :

- Le contenu est choisi par le consommateur par le biais d'une **commande** passée directement auprès des producteurs faite en direct d'une livraison à l'autre ou via mail **au moins deux semaines avant**.
- En accord avec l'adhérent, le producteur se réserve le droit de modifier la livraison en fonction des disponibilités (certains morceaux sont en nombres limités) ou en fonction des saisons (par ex. : ni merguez ni chipo en hiver)
- Le producteur propose
 - **un grand choix de viandes** (génisse / veau / agneau / porc)
 - **et de produits transformés** (saucisses / saucissons / pâtés ...)
- Une feuille descriptive et support de commande est disponible sur le site (sera modifiée en cours d'année : prix).
- Les produits sont pour la plupart sous vide. Suivre les règles de consommation préconisées par le producteur.
- **Les volailles/agneau/cabris seront disponibles ponctuellement dans l'année.** Une information sera faite par mail suffisamment à l'avance pour organiser les commandes.

SIGNATURE DE CONTRAT :

- Afin de simplifier l'organisation, merci de remplir le contrat en 1 exemplaire (2 si vous souhaitez en conserver un)
- et d'apporter votre chéquier le jour de signature des contrats **les 22/04/2020**
- ou de préparer **1, 2 ou 4 chèques**, à l'ordre de : **GAEC BIBOLLET** d'un montant de :

contrat	1 chèque	2 chèques	4 chèques
5€	= 75 €		
10€	= 150 €	2 X 75 €	
20€	= 300 €	2 X 150 €	4 X 75 €
30€	= 450 €	2 X 225 €	4 X 112.5 €
40€	= 600 €	2 X 300 €	4 X 150 €